

Qu'est-ce que la lexicographie parasite ? Typologie d'une pratique qui influence la représentation du français québécois

Nadine Vincent

Numéro 11, printemps 2020

Varia

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1076707ar>

DOI : <https://doi.org/10.17118/11143/17843>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions de l'Université de Sherbrooke (ÉDUS)

ISSN

2369-6761 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vincent, N. (2020). Qu'est-ce que la lexicographie parasite ? Typologie d'une pratique qui influence la représentation du français québécois. *Circula*, (11), 107–124. <https://doi.org/10.17118/11143/17843>

Résumé de l'article

Au cours des dernières années, certaines productions hexagonales (guide de conjugaison, roman, film) ont voulu tenir compte du français québécois ou ont tenté de reproduire cette variété de français. Ces aventures n'ont pas toujours été heureuses, et pourtant elles s'étaient basées sur des dictionnaires produits au Québec. En analysant en parallèle les critiques reçues au Québec par ces productions françaises et par les dictionnaires qui leur ont servi de source, nous établissons dans cet article une typologie de cette branche de la lexicographie profane que nous nommons la lexicographie parasite.

© Nadine Vincent, 2021



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Qu'est-ce que la lexicographie parasite ? Typologie d'une pratique qui influence la représentation du français québécois¹

Nadine Vincent, Université de Sherbrooke

Nadine . Vincent @ USherbrooke . ca

Pour paraître, un dictionnaire doit en premier lieu paraître sérieux : on ne s'impose pas sans en imposer.

(Georges Elgozy, *L'Esprit des mots, ou l'antidictionnaire*, 1981)²

Résumé : Au cours des dernières années, certaines productions hexagonales (guide de conjugaison, roman, film) ont voulu tenir compte du français québécois ou ont tenté de reproduire cette variété de français. Ces aventures n'ont pas toujours été heureuses, et pourtant elles s'étaient basées sur des dictionnaires produits au Québec. En analysant en parallèle les critiques reçues au Québec par ces productions françaises et par les dictionnaires qui leur ont servi de source, nous établissons dans cet article une typologie de cette branche de la lexicographie profane que nous nommons la lexicographie parasite.

Mots clés : dictionnaires ; lexicographie profane ; lexicographie parasite ; français québécois

Abstract: In recent years, some French productions (conjugation guide, novel, film) have wanted to take into account French of Quebec or have tried to reproduce this variety of French. These adventures were not always happy, and yet they were based on dictionaries produced in Quebec. By analyzing in parallel the criticisms received in Quebec by these French productions and by the dictionaries that served as their source, we establish in this article a typology of this branch of profane lexicography that we call parasitic lexicography.

Keywords: dictionaries; folk lexicography; parasitic lexicography; Québécois French

1. L'auteure remercie Pamela Vachon pour la relecture attentive de cet article, autant pour la forme que pour le fond.

2. <http://dicocitations.lemonde.fr/citations/citation-85735.php> [page consultée le 9 mars 2018]

1. Introduction

Depuis quelques années, l'intérêt de la France pour le français en usage au Québec semble croissant. Des personnalités québécoises sont fréquemment invitées dans des émissions françaises grand public où on ne manque pas de leur parler de leur accent ou d'autres de leurs spécificités linguistiques, des personnages québécois font leur apparition dans des publicités ou dans des numéros d'humoristes; bref le locuteur québécois prend place dans l'imaginaire hexagonal.

Or, il arrive fréquemment que les Québécois réagissent mal à la représentation faite de leur langue de l'autre côté de l'Atlantique. On pourrait croire à une simple question de susceptibilité, mais des études scientifiques ou de simples faits révélés par les journaux parviennent parfois à identifier la source du malaise : pour reproduire le français du Québec, les Français pointés du doigt se sont parfois basés sur des sources québécoises inadéquates.

C'est à ces prétendus « dictionnaires de québécois », produits par des non-lexicographes et qui connaissent un grand succès de librairie, que nous nous intéressons ici. Cette branche de la pratique lexicographique profane semble allier deux éléments apparemment contradictoires : une capacité à séduire l'utilisateur et une piètre qualité de production. Les dictionnaires dont il sera question ici parviennent donc à donner l'illusion de leur pertinence, tout en mettant dans l'embarras ceux qui décident de s'en servir. Mais avant d'identifier notre corpus, commençons par cerner l'objet de notre étude.

2. Qu'est-ce que la lexicographie ?

La lexicographie est l'étude scientifique des faits de langue en vue de la production de dictionnaires. Comme la naissance d'un nouveau dictionnaire n'est pas si courante, la majorité des linguistes qui s'intéressent à cette discipline deviennent des métalexicographes, qui étudient les dictionnaires plutôt que d'en rédiger. À l'inverse, comme un dictionnaire naît souvent d'un besoin précis à un moment déterminé, il n'est pas toujours l'œuvre de lexicographes formés en la matière. Ainsi, Émile Littré était médecin, Pierre Larousse, instituteur, et Paul Robert, diplômé en droit. Ils sont pourtant aujourd'hui trois monstres sacrés de la lexicographie.

2.1. La lexicographie professionnelle

La frontière entre amateur et professionnel n'est pas toujours facile à tracer, et nombreux sont les domaines où l'apport des non-spécialistes a permis d'enrichir les savoirs. La production de dictionnaires présente un cas de figure particulier, dans la mesure où le métier s'apprend généralement par la pratique. C'est donc en évaluant l'œuvre achevée que l'on peut mesurer la qualification de ses artisans, et les critères de cette évaluation sont variables et tous potentiellement subjectifs à des degrés divers : qualité et pertinence de la description, innovation, succès d'estime, utilité pour le public, etc. Pourtant, nous savons intuitivement qu'il existe une distinction entre la lexicographie professionnelle et la lexicographie profane, entre les dictionnaires « sérieux » et les pseudo-dictionnaires, et ces deux pratiques ont toujours coexisté.

La lexicographie dite *professionnelle* peut être commerciale ou institutionnelle. Littré, Larousse et Robert ont œuvré pour l'entreprise privée et ont produit des dictionnaires commerciaux, qui portent aujourd'hui leurs noms et qui sont devenus des repères pour le public.

Pour tout le monde, initiés et non-initiés, évoquer les dictionnaires Robert et Larousse par exemple, c'est en termes de représentation faire appel à des références telles qu'elles ont valeur d'institution, au point même de pouvoir faire autorité dans les jeux radiophoniques et télévisés portant sur la langue française. (Pruvost, 2002 : 17)

Nous qualifions d'*institutionnels* les dictionnaires produits par des organismes publics, par exemple le *Dictionnaire de l'Académie française*. Ses auteurs n'ont pas de formation en lexicographie, ils ne sont généralement pas même linguistes, mais le *Dictionnaire* lui-même, malgré toutes les critiques que l'on peut lui adresser, est le produit d'une tradition et le fruit d'un savoir-faire. On peut aussi mentionner dans cette catégorie le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française. Enfin, certains ouvrages émanent de groupes de recherche universitaires : pensons à des ressources comme le *Trésor de la langue française* (aujourd'hui *informatisé*), à des ouvrages plus ciblés comme le *Dictionnaire historique du français québécois* ou la *Banque de données lexicographiques panfrancophone*, ou encore à des dictionnaires plus usuels comme le dictionnaire québécois *Usito*. Certains de ces ouvrages n'existent qu'en format papier, d'autres qu'en format numérique ou en ligne, et d'autres enfin sont disponibles sur plusieurs supports. Cet élément n'est donc pas un critère pertinent pour distinguer la lexicographie professionnelle de la lexicographie profane.

2.2. Pourquoi profane ?

Nous avons choisi d'utiliser la dénomination *lexicographie profane* par opposition à ce que serait une *lexicographie sacrée*, cette dernière étant construite en respect d'une certaine tradition, de certaines normes, voire de certains dogmes. Une lexicographie profane réussie permettrait donc de remettre en question les règles établies et d'innover en matière de description et de représentations de la langue.

Bien qu'il présente l'avantage d'être rattaché à une certaine tradition de description, l'adjectif *populaire* nous semble trop polysémique pour être satisfaisant. S'appliquerait-il à une lexicographie qui émane du peuple, qui est destinée au peuple ou qui obtient un certain succès auprès du peuple ? Et à quelle acception de *peuple* fait-on ici référence ? Plusieurs interprétations sont possibles et donc aptes à créer de la confusion. Les anglophones parlent aussi de *folk linguistics* (Preston, 1993; Niedzielski et Preston, 2000), étiquette en train de pénétrer en français, mais elle nous semble un emprunt inutile qui vient aussi avec son lot d'ambiguïtés.

Quant à l'adjectif *amateur* qui s'oppose bien sûr à *professionnel*, il peut parfois être péjoratif alors que la majorité des lexicographes apprennent leur métier avec l'expérience et sont donc, pendant la rédaction de leurs premiers articles, des amateurs. Enfin, nous n'avons pas retenu les adjectifs *naïf* et *spontané*, qui paraissent éliminer toute possibilité d'une démarche ou d'une réflexion sous-jacente au travail lexicographique.

Nous aurions pu enfin créer un néologisme, à partir du préfixe *para-*, sur le modèle de *paralittérature*, et parler de *paralexicographie*, parce qu'elle transmet cette idée d'une description de la langue en parallèle de la lexicographie traditionnelle. Toutefois, après vérification, nous avons constaté que cette étiquette a déjà été utilisée pour décrire les dictionnaires de spécialité (voir notamment Margarito, 2007); nous ne l'avons donc pas retenue.

Pour toutes ces raisons, nous parlerons ici de *lexicographie profane*, avec en tête le joli mot d'Amélie Cure (repris par Achard-Bayle et Paveau, 2008), qui parlait de la linguistique profane comme d'une linguistique « hors du temple ». En absolu, la lexicographie profane englobe toute description de la langue faite par des non-spécialistes, dans un cadre non professionnel. Cela inclut la lexicographie collaborative (*Wiktionnaire*, *La Parlure*, *Dico des mots*, etc.; voir notamment Murano, 2014; Molinari et Vincent, 2017; Dolar, 2017 et 2018), qui permet à des internautes de proposer des articles ou des éléments de description qui seront bonifiés, approuvés ou rejetés par d'autres internautes selon une hiérarchie qui varie d'un projet à l'autre. Caractérisée par les notions de *communauté* et d'*interactivité*, la lexicographie collaborative appuie sa crédibilité sur la validation de chacune de ses descriptions par les utilisateurs.

La lexicographie profane désigne aussi des pratiques plus anciennes et plus individuelles que la lexicographie collaborative, qui n'ont pas fait l'objet d'études approfondies par des spécialistes. Nous nous intéressons ici à une pratique qui a précédé le web interactif et qui continue à prospérer en format papier. Il s'agit d'une branche de la lexicographie profane que nous tenterons de définir et de baliser. Pour dégager une typologie, nous nous concentrerons sur l'édition québécoise où des publications de ce type abondent et connaissent des succès commerciaux importants. Si cette pratique peut sembler à première vue inoffensive, il lui arrive d'avoir une influence réelle sur la représentation du français québécois et elle contribue parfois à en diffuser une image dénoncée par certains comme étant erronée.

3. Le français québécois dans certaines productions françaises

Pour définir notre corpus, ou plus justement pour identifier certains ouvrages qui semblent propager une description inadéquate du français québécois, nous procéderons à rebours, en partant de projets français critiqués pour leur intégration du français québécois, et en cherchant si un dictionnaire fait au Québec pourrait être la source du malentendu. Nous présentons ici trois de ces productions, datées de 1997, de 2006 et de 2017, dont les maladresses peuvent vraisemblablement être attribuées à l'utilisation de dictionnaires profanes québécois spécifiques.

3.1. La conjugaison pour tous, *guide Bescherelle publié chez Hatier (1997)*

En 1997, l'édition française du guide de conjugaison Bescherelle décide d'ajouter à son index général des verbes de la francophonie hors de France : d'Afrique (sans précision du ou des pays), de Belgique et du Québec. Pour le Québec, des verbes bien attestés à l'écrit comme *abrier*, *achaler* et *magasiner* cohabitent avec des formes orales plus approximatives comme *affarmir*, *xaminer* ou *yérir*. Des centaines de verbes étiquetés comme étant québécois font ainsi leur entrée dans *La conjugaison pour tous*, au plus grand dam de l'éditeur québécois Hurtubise HMH, qui détient les droits canadiens de distribution sur l'ouvrage, et qui refuse l'accès au territoire à la version parisienne du célèbre guide de conjugaison. Une nouvelle édition locale sera préparée et diffusée à partir de mars 1998. Elle ne retient que 17 verbes caractéristiques du français québécois, reconnus par l'Office québécois de la langue française. Depuis 1998, c'est cette version qui est diffusée dans toute la francophonie. On pourrait croire à une simple erreur de parcours, mais les réactions au Québec ont été significatives.

Notre langue française américaine est ici représentée par celle d'un individu, le Québécois Léandre Bergeron, qui a commis en 1980 [...] un malheureux et prétentieux *Dictionnaire de la langue québécoise* [...]. Ce dictionnaire a été vivement critiqué lors de sa parution et semblait avoir été relégué aux oubliettes. Or c'est précisément cet ouvrage que le réputé linguiste Michel Arrivé a approuvé pour faire place, dans les listes bescherelliennes, à la langue québécoise [...]. (Séguin, 1997 : A9)

[...] les québécismes cités par centaines dans le guide de la conjugaison étaient tirés du *Dictionnaire de la langue québécoise* de Léandre Bergeron. Parmi les 608 verbes sélectionnés, la plupart n'étaient même pas formellement reconnus par les Québécois. On pouvait alors y trouver les verbes *apprivoüéser, anvaler, acmoder, nétéyer et haguir*. [...] Partout, on s'étonnait qu'un livre réputé donne une aussi piètre image de la langue française parlée au Québec. (Villeneuve, 2016)³

On reproche principalement à l'éditeur français Hatier et au linguiste français Michel Arrivé de s'être appuyés sur une source québécoise non scientifique, et critiquée au Québec, pour attester des usages québécois. Le dictionnaire de Léandre Bergeron était facilement accessible et visiblement assez crédible pour donner l'illusion à des spécialistes de la langue, mais non-natifs du français québécois, qu'il donnait une description juste de cette variété de français.

3.2. Sous les vents de Neptune, *roman de Fred Vargas (2004)*

En 2004, la « reine française du polar, Fred Vargas⁴ », publie *Sous les vents de Neptune*, dont l'histoire se déroule en partie au Québec. L'auteure tente de reproduire du français québécois oral dans les dialogues de son roman. Si la critique française est élogieuse quant à la vraisemblance de la langue, au Québec, elle est unanimement négative.

On se souviendra que dans le neuvième rompol, *Sous les vents de Neptune*, le commissaire Adamsberg avait failli mourir dans les boisés de Gatineau au Québec. Et que les lecteurs et lectrices québécois avaient de leur côté failli mourir de rire en découvrant une nouvelle version de leur langue, inventée par Mme Vargas. Certains ont moins ri que d'autres, ils en ont même voulu à l'auteure. (Lepage, 2006 : 11)

Et ils parlent, mes amis, ils parlent. « Tu crois-tu que c'est lequel, le commissaire ? » « Pas trop ébarroui par le voyage ? » [...] « Il est boqué comme un ours. » « Tais ton bec, le Français. » « Faut qu'on se mouve. Si le boss nous pogne à brasser de l'air, il va manger ses bas. » « Criss, on va pas javasser des heures. » [...] je vous en conjure, si vous connaissez quelqu'un qui parle comme ça, dites-lui de m'écrire, je publierai son portrait. (Dion, 2004 : 2002)

À la suite de ces critiques, Fred Vargas a prétendu avoir inventé « du "faux québécois", compressant et tordant la langue » (Vargas, 2006 : 13); des études ont plutôt démontré qu'elle s'était appuyée sur un dictionnaire profane québécois très présent dans les librairies.

3. Notons que l'extrait cité provient de la section « archives » du site canadien de Bescherelle. Ce blogue a été rédigé le 27 juillet 2016, dix-neuf ans après les faits, preuve que cet événement a été marquant pour les éditions Hurtubise HMH, distributeur canadien de Bescherelle.

4. <http://www.rfi.fr/contenu/20091101-reine-francaise-polar-fred-vargas-adaptee-television> [page consultée le 12 mars 2018]

Une partie des erreurs de Vargas sont apparemment dues aux indications inexactes données par le *Dictionnaire des expressions québécoises* de Pierre DesRuisseaux [...], en particulier pour les expressions, qui sont les éléments lexicaux les moins transparents. (Larrivée, 2006 : 118)⁵

Ici aussi, le contraste est frappant entre la réaction des non-natifs du Québec (l’auteure et les lecteurs français), qui ont « reconnu » le français québécois dans la langue décrite par DesRuisseaux, et les lecteurs québécois qui n’ont vu dans les mots de Vargas que des aberrations ou de tristes caricatures.

3.3. Rock’n’Roll, *film de Guillaume Canet (2017)*

Dans *Rock and Roll* (2017), le dernier film de Guillaume Canet, Marion Cotillard, sa compagne à la ville et à l’écran, se prépare pour un rôle que lui a proposé le réalisateur québécois Xavier Dolan. Pour ce faire, elle s’imagine qu’elle doit apprendre à parler québécois. Aiguillée par sa coach québécoise, elle a choisi de se procurer mon *Dictionnaire québécois-français*. Le livre apparaît dans plusieurs scènes du film.⁶

C’est Lionel Meney, auteur d’un dictionnaire paru en 1999, qui s’exprime ainsi sur son blogue. Il affirme donc lui-même que le français québécois de Cotillard dans le film de Canet serait inspiré de son ouvrage. Cependant, aucune autre source ne permet de faire ce recoupement, outre le fait bien sûr que le *Dictionnaire québécois-français* de Meney soit facilement reconnaissable à l’écran. N’a-t-il été qu’un accessoire ou a-t-il vraiment servi d’inspiration au français québécois émis par Marion Cotillard ? Rien ne nous permet de le savoir, bien qu’une mise en parallèle des critiques reçues par le film et par le dictionnaire laisse apparaître une certaine analogie.

Les critiques ont été élogieuses en France pour l’interprétation de Cotillard, mais le *Huffington Post* a eu envie de savoir ce qu’en pensaient les Québécois.

Si le résultat peut sembler plutôt réussi, il n’a pas tout à fait convaincu les habitants de la Belle Province. Pour avoir des explications, l’édition française de l’*Huffington Post* est allée demander à ses confrères du Québec ce qu’il en était. « *Un bel effort de la part de Marion Cotillard mais l’accent est fortement exagéré voire raté malgré les bonnes intentions* », commente l’un, tandis qu’un autre déclare : « *On sent que c’est forcé et ça ne rend pas justice à notre langue française. Les Québécois passent un peu pour des sans-génies dans cet extrait* ». ⁷

5. Voir aussi Vincent, 2014. Des recherches plus récentes démontrent que Vargas se serait aussi servie du *Dictionnaire de la langue québécoise* de Léandre Bergeron pour écrire ses dialogues (voir Martin, 2020).

6. <https://carnetdunlinguiste.blogspot.ca/2017/12/entre-marion-cotillard-et-guillaume.html> [page consultée le 12 mars 2018]

7. <http://www.vanityfair.fr/actualites/articles/que-pensent-les-quebecois-de-laccent-de-marion-cotillard-dans-rocknroll-59823> [page consultée le 12 mars 2018]

Marion Cotillard est-elle en train de faire un arrêt cardiovasculaire ? Non. Il semblerait plutôt qu'elle tente d'imiter l'accent québécois... et ce n'est pas très réussi.⁸

Les critiques sont plus modérées que pour le *Bescherelle* de conjugaison et le roman de Vargas, mais elles recoupent étrangement certains des commentaires faits sur le dictionnaire de Meney, ce qui permettrait d'établir un lien entre le *Dictionnaire québécois-français* et le film *Rock'n'roll* de Guillaume Canet. En effet, on reproche aux deux productions de donner une image dépréciative du français en usage au Québec, et, par association, des Québécois eux-mêmes (voir détails sur l'ouvrage de Meney en 5.3.).

4. Établissement d'une typologie

Les remous causés par la parution du guide de conjugaison de *Bescherelle*, du roman de Fred Vargas et, plus hypothétiquement, du film de Guillaume Canet, ont ceci en commun qu'ils sont le fruit du travail de Français qui, pour reproduire le français québécois, se sont notamment fiés aux ouvrages suivants, publiés au Québec :

- *Le dictionnaire de la langue québécois* de Léandre Bergeron, 1980 (réédité en format poche en 1981, en 1997, et sans cesse réimprimé depuis. Il existe aussi une version anglaise de ce dictionnaire, publiée en 1982 sous le titre *The Québécois Dictionary*).
- *Le dictionnaire des expressions québécoises* de Pierre DesRuisseaux, 1990 (réédité en 2003 et en 2009)
- *Le dictionnaire québécois-français, pour mieux se comprendre entre francophones* de Lionel Meney, 1999 (réédité en 2003).

Les auteurs de ces dictionnaires ont été respectivement professeur de français, puis boulanger (Bergeron), poète et écrivain (DesRuisseaux), linguiste et professeur de français, de russe et de traduction à l'université (Meney).

C'est à partir de ces trois dictionnaires, ou plutôt à partir d'analyses et de comptes rendus de ces trois dictionnaires faits par des linguistes québécois au fil du temps, que nous allons proposer une typologie d'une certaine branche de la lexicographie profane. Celle-ci a comme caractéristique d'avoir une influence sur la représentation du français québécois en en transmettant une image jugée inexacte, voire caricaturale par des spécialistes du français québécois. Les trois livres à l'étude ont trois autres points communs qui se détectent au premier regard.

Ils sont tous signés par un seul auteur. Contrairement à la lexicographie collaborative ou à la lexicographie professionnelle, par exemple, la pratique profane à laquelle nous nous intéressons ici n'est

8. http://quebec.huffingtonpost.ca/2017/02/17/marion-cotillard-accent-quebecois_n_14816502.html [page consultée le 12 mars 2018]

donc apparemment soumise à aucun procédé de validation (outre l'approbation d'un éditeur), par des pairs ou des experts, à l'interne ou à l'externe. C'est un premier critère.

Ces auteurs attribuent à tort le titre de *dictionnaire* à leur travail (voir commentaires des spécialistes pour chacun des ouvrages), empruntant ainsi l'autorité et la crédibilité attribuées à cet ouvrage de référence emblématique. C'est un deuxième critère. Notons que Pierre DesRuisseaux commence par publier en 1979 *Le livre des expressions québécoises*. C'est au moment de son édition en format poche en 1990 que le *livre* deviendra *dictionnaire*⁹.

Enfin, les auteurs de ces ouvrages annoncent une description du *québécois*, plutôt que du *français en usage au Québec* ou du *français québécois*. Or, ce dernier n'est pas une langue autonome, mais une variété de français. C'est un troisième critère. Ils démontrent ainsi qu'ils semblent davantage répondre aux impératifs du marketing qu'à ceux d'une description scientifique, et n'hésitent pas à mettre de l'avant des clichés ou des inexactitudes pour attirer la clientèle.

Voyons maintenant comment ces livres ont été reçus par le public et par les spécialistes du domaine, ce qui nous permettra d'identifier d'autres critères pouvant permettre de baliser cette branche de la lexicographie profane.

5. La réception des dictionnaires à l'étude

Pour compléter notre typologie, nous avons relevé les commentaires faits sur ces ouvrages lors de leur parution par des spécialistes québécois. Ce procédé, qui peut paraître inhabituel, a comme objectif de multiplier les regards, par des contemporains, de façon à minimiser les à priori. Rappelons que ces dictionnaires ont la caractéristique de plaire à certains publics, qui s'y réfèrent avec confiance, et d'attirer les critiques d'autres personnes. Plutôt que d'ajouter notre analyse personnelle aux propos déjà émis, il nous semble plus constructif de brosser le portrait global de leur réception au Québec pour mieux comprendre là où le bât blesse. Nous n'avons pas tenu compte de leur réception en France, où elle est bien sûr nettement plus discrète, mais semble tout de même unanimement positive autant de la part du public que des spécialistes de la langue. Au Québec, les opinions sont plus partagées : si ces ouvrages sont généralement appréciés par le grand public (ainsi que le démontre leurs ventes et leurs nombreuses rééditions), et par la plupart des journalistes, ils sont plus fréquemment critiqués par les linguistes, lexicographes et quelques journalistes spécialisés.

9. DesRuisseaux a aussi préalablement publié *Le livre des proverbes québécois* (1974, réédition 1978) qui deviendra le *Dictionnaire des proverbes québécois* en passant en édition de poche (1991, 1997 et 2005). En 2018, cet ouvrage devient le *Dictionnaire des proverbes, dictons et adages québécois*.

5.1. Le dictionnaire de la langue québécoise de *Léandre Bergeron*

Ce dictionnaire paru en 1980 a battu très rapidement des records de vente. Cinq mois après sa sortie, l'éditeur annonçait déjà 12 000 exemplaires vendus, et l'ouvrage paraissait en format de poche dix mois après sa première édition, qui atteignait alors 23 000 exemplaires vendus. Le dictionnaire de Léandre Bergeron est depuis constamment réimprimé et trône encore sur les rayons des librairies près de 40 ans après sa publication.

Compte tenu de son succès immédiat, il a rapidement attiré l'attention des linguistes dont les commentaires se recoupent : on salue l'intention, mais on pourfend le résultat. Nous citons également les remarques d'un journaliste culturel et spécialiste des questions linguistiques, Paul Morisset, qui n'a pas été tendre avec l'ouvrage de Bergeron.

Léandre Bergeron nous propose un dictionnaire de la langue québécoise dans lequel il veut rassembler tous les mots proprement et spécifiquement québécois et qui vise à la plus grande exhaustivité possible. Le projet est d'envergure et les intentions qui le sous-tendent sont louables. Cependant, le produit fini qui en est issu est carrément décevant. [...] En bref, le *Dictionnaire de la langue québécoise* ne remplit convenablement à peu près aucune des exigences raisonnables que n'importe quel lecteur, qu'il soit spécialiste ou profane, est en droit d'attendre d'un dictionnaire. (Patry, 1982 : 209)

L'idée d'un lexique « actuel » du français au Québec est séduisante, et, si l'on se fie aux propos de l'auteur et de l'éditeur, le public a favorablement répondu au battage publicitaire qui a accompagné le lancement du dictionnaire : plusieurs milliers d'exemplaires vendus, ce n'est plus un succès d'estime, mais un best-seller. Une première consultation de l'ouvrage m'avait laissé une impression désagréable de « déjà lu », impression qu'une fréquentation plus assidue n'a fait que confirmer, au point que, malgré ma placidité habituelle, j'ai failli en être révolté. Il suffit en effet d'avoir un peu utilisé le *Glossaire du parler français au Canada* (1930) pour que sautent aux yeux les très nombreux « emprunts » que l'auteur y fait et qui laissent au lecteur un peu « averti » l'impression d'une supercherie. (Seutin, 1982 : 191)

L'ouvrage le plus important jamais consacré au français d'ici a paru il y a deux mois dans l'indifférence générale. [...] Tous les projecteurs de l'actualité linguistique étaient alors braqués, il est vrai, sur le *Dictionnaire de la langue québécoise*, de Léandre Bergeron, ouvrage qui a peu de chose d'un dictionnaire à part l'ordre alphabétique [...]. La situation a quelque chose d'aberrant et d'un peu pathétique vu que le *Dictionnaire de la langue québécoise* est au *Parler populaire du Québec et de ses régions voisines* ce qu'une digue de castor très moyenne est au barrage de Manic V. (Morisset, 1981 : 24)

Patry et Morisset remettent tous deux en question le titre de *dictionnaire* attribué au livre de Bergeron, ce qui justifie le deuxième critère de notre typologie. De plus, Seutin et Morisset soulignent le succès commercial du dictionnaire, qui semble inversement proportionnel à sa rigueur scientifique. Les commentaires de Seutin nous incitent à ajouter un quatrième critère qui permettrait d'identifier la lexicographie profane à l'étude : elle présente des données non usuelles sans les mettre en contexte, qu'elles soient anciennes, familières, rares ou autre. Ici, des informations publiées 50 ans plus tôt sont reproduites comme si elles étaient de la dernière actualité.

Nous ajoutons enfin un cinquième critère : cette lexicographie profane n'obtient pas la reconnaissance des spécialistes du domaine qui la considèrent peu rigoureuse et non représentative de la variété de français qu'elle prétend décrire.

5.2. Le dictionnaire des expressions québécoises *de Pierre DesRuisseaux*

Le dictionnaire de DesRuisseaux a généralement été épargné par la critique. En fait, nous n'en avons trouvé aucun compte rendu, ni positif ni négatif, fait par un spécialiste (linguiste, lexicographe ou autre).

Dans la presse généraliste, ce genre d'ouvrages est souvent apprécié, présenté sous un jour favorable, parfois pour illustrer une anecdote. Ce regard bienveillant explique sûrement en partie ses succès de vente.

Dès que son invité posera le pied sur le sol québécois, le lecteur lui offrira le Dictionnaire des expressions québécoises (BQ) de Pierre DesRuisseaux. Ce livre de référence sera bien utile lorsque le lecteur, apprenant qu'une valise pleine de livres s'est perdue, s'exclamera : « Quelle baddeloque! » Grâce à ce bel ouvrage, l'invité découvrira plusieurs des expressions imagées de la langue qu'on parle en ce pays. (Jarry, 2003 : F1)

Il faut fouiller un peu pour trouver des commentaires plus critiques. Par exemple, dès 1990, le journaliste littéraire du quotidien *La Presse*, Réginald Martel, note qu'« une édition plus savante et plus complète situerait dans le temps et l'espace bien des expressions qui peuvent être inconnues pour plusieurs. » (1990 : K3) Il ajoute cependant que « Le plaisir de feuilleter ce dictionnaire n'en est pas trop affecté. »

Le journaliste du quotidien *Le Soleil*, Didier Fessou, relève pour sa part quelques inexactitudes apparemment anodines, mais dont l'accumulation suffit pour remettre en doute la crédibilité de l'ouvrage de DesRuisseaux.

Je n'ai pas trouvé « ramasse-jeunesse » dans le *Dictionnaire des expressions québécoises* de Pierre DesRuisseaux, dico dont une nouvelle édition vient d'être publiée dans la collection de poche BQ. [...] Il y [a] autre chose qui me chicote chez DesRuisseaux : il attribue à la langue québécoise des expressions qui sont en usage non seulement au Québec, mais partout ailleurs dans la francophonie. Un exemple ? L'expression « chaud lapin ». Par contre, dans le voisinage de chaud lapin, DesRuisseaux a ignoré le verbe chicoter. Des singularités du genre, j'en ai relevé plusieurs. Assez, en tout cas, pour ne pas m'y fier les yeux fermés. (Fessou, 2003 : B2)

Ce reproche de considérer comme des québécismes des emplois panfrancophones avait aussi été fait par Seutin à Bergeron¹⁰ et signale un manque de rigueur dans le classement des emplois.

Le seul indice qui laisse supposer que les spécialistes n'endossaient pas le travail de DesRuisseaux se trouve dans la dépêche de la Presse canadienne publiée au moment du décès de l'auteur.

Pierre DesRuisseaux a également écrit des essais sur la culture populaire du Québec, dont le *Dictionnaire des proverbes québécois* et le *Dictionnaire des expressions québécoises*, deux livres qui obtinrent un important succès de librairie, même si les linguistes lui reprochaient souvent des recherches approximatives. » (La Presse canadienne, 2016 : B8)

Cette piste serait à explorer, mais on y devine déjà le même contraste entre « succès de librairie » et « reconnaissance des spécialistes » qui caractérise le dictionnaire de Bergeron et qui correspond à notre cinquième critère. Nous verrons que la situation n'est pas différente pour l'ouvrage de Lionel Meney.

5.3. Le dictionnaire québécois-français *de Lionel Meney*

Le dictionnaire de Lionel Meney a fait l'objet de nombreux commentaires. Si l'ouvrage semble généralement apprécié dans la presse, et même par certains spécialistes de la langue, notamment hors Québec, il est plus largement critiqué par les linguistes québécois. Meney étant lui-même linguiste, il n'a pas été épargné par ses confrères et consœurs dont les blâmes se répètent d'un compte rendu à l'autre.

On lui reproche d'abord de considérer le *québécois* comme une langue autonome, alors que c'est une variété de français. Cette distinction, qui correspond à notre troisième critère, a été passée sous silence par les critiques pour les non-linguistes Bergeron et DesRuisseaux, mais elle semble inconcevable de la part d'un spécialiste de la langue.

10. « Une troisième remarque: le *Dictionnaire de la langue québécoise* est rempli de mots et d'expressions bien françaises, donnés par l'auteur comme typiques du Québec. Cela tient à la copie non-critique du *Glossaire*. » (Seutin, 1982 : 191)

Cet ouvrage qui se présente sous la forme d'un dictionnaire de traduction n'est ni à proprement parler un dictionnaire de langue, ni véritablement un dictionnaire bilingue. En premier lieu, les deux « langues » mises en équivalence sont deux variétés de français, celle du Québec et le français en usage en France, tous niveaux de langue confondus et que l'auteur qualifie de « français standard ». (Bouchard, 2000 : 202)

[...] l'essentiel de cet ouvrage porte sur le « québécois » considéré comme un idiome qui ne peut être compris des autres francophones. [...] Le Québécois qui a eu l'occasion de parler avec des Français ou qui a déjà visité la France éprouvera un pincement au cœur : « Est-il possible qu'on ait fait semblant de me comprendre... ? » (Poirier, 2000 : 101)

Voilà tout le problème [...] : le québécois est une langue... qui n'en est pas une ! C'est une langue : on lui donne donc un nom de langue autonome (« le québécois ») et non pas le nom d'une variété régionale du français, auquel cas on l'appellerait « le français québécois » ou « le francoquébécois ». Et on amplifie encore l'illusion en fournissant un instrument permettant la traduction de cette prétendue langue étrangère vers le français. (Faribault, 2002 : 619)

Ensuite, on note dans l'ouvrage de Meney, comme dans ceux de Bergeron et de DesRuisseaux, une absence de classement des emplois pour guider le lecteur et distinguer, par exemple, les usages courants des emplois rares ou des archaïsmes (quatrième critère). Cette façon de faire est associée à une absence de rigueur, voire à de la négligence.

[...] rien ne permet de faire le partage de ce qui est usuel et de ce qui ne l'est pas. Ainsi, *cossineuse* est un emploi régional peu attesté, ce qui n'est pas mentionné. L'expression *passer une épinette à qqn*, qui est très rare, est traitée sur le même pied que *passer un sapin à qqn*, qui se dit partout au Québec. *Épeurement*, qui ne paraît attesté qu'une seule fois, a droit lui aussi à un article complet. (Poirier, 2000 : 103)

[...] un bon nombre de mots ou d'acceptions faisant l'objet d'un article sont tirés d'ouvrages lexicographiques anciens ou d'œuvres littéraires du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle et ne sont plus en usage de nos jours (*acertainer* « affirmer », ou *acheter* dans le sens de « accoucher », par exemple), or aucune marque ne le précise. (Bouchard, 2000 : 203)

Les marques d'usage sont presque inexistantes pour ce qui est des emplois de la variété source (le « québécois ») alors qu'elles sont extrêmement développées pour ce qui est de variété cible (le « français standard »). Ainsi, bien des emplois rares et même des hapax sont présentés sans aucune marque, donc comme s'ils étaient courants au Québec. [...] L'ouvrage abonde également en emplois vieillis ou désuets, sinon carrément sortis de l'usage, mais qui ne sont pas présentés comme tels. (Mercier et Verreault, 2002 : 95)

De plus, on reproche à Meney un manque d'objectivité frôlant l'idéologie, et qui tiendrait au mieux de l'incompréhension du contexte québécois, au pire de l'incompétence en matière de description de la langue. Les trois prochains commentaires trouvent un écho dans le film de Guillaume Canet, où le français québécois reproduit fait passer les Québécois eux-mêmes pour des « sans-génies ».

[Lionel Meney] semble n'avoir pas compris la problématique de la qualité de la langue dans le contexte québécois et nord-américain et paraît peu sensible aux valeurs et au sentiment linguistique de la société dans laquelle il vit depuis plus de trente ans. (Poirier, 2000 : 103)

Les dictionnaires donnent une information objective d'intérêt général qui a valeur de vérité dans le système sémio-culturel des lecteurs. Le dictionnaire n'exprime pas l'opinion personnelle d'un auteur. [...] On ne peut malheureusement reconnaître de telles qualités au DQF, notamment en raison de la sélection des exemples et de la formulation des commentaires qui trahissent souvent un point de vue très personnel et très subjectif sur la culture québécoise. En effet, de trop nombreux exemples [...] ne manqueront certainement pas de heurter les lecteurs attentifs et, par là, de s'aliéner leur adhésion, ou encore de susciter la controverse. (Mercier et Verreault, 2002 : 99)

[...] le *Dictionnaire québécois français* fait figure d'anachronisme (chose périmée), de rossignol (objet démodé, marchandise invendable), d'avatar (mésaventure, malheur) et d'imposteur (qui cherche à en imposer par de fausses apparences). (Faribault, 2002 : 621)

Enfin, comme pour Bergeron dont on a dit que l'ouvrage avait « peu de chose d'un dictionnaire à part l'ordre alphabétique », on sous-entend que l'ouvrage de Meney ne mérite pas de s'appeler un dictionnaire.

En définitive, le titre de « Dictionnaire » donné à cet ouvrage se justifie par le format du volume, semblable à celui des *Petit Robert* et *Petit Larousse*, et par le fait qu'il s'agit d'une compilation de matériaux linguistiques présentés en ordre alphabétique. Mais à qui peut bien servir un ouvrage de ce type ? (Faribault, 2002 : 621)

Tel qu'il se présente, le DQF fait figure d'inventaire plutôt que de dictionnaire. À ce titre, il peut être utile aux spécialistes de la langue, lesquels sont en mesure d'interpréter avec un esprit critique les relevés et les explications de l'auteur. On peut toutefois se demander pourquoi Guérin a jugé bon de présenter ce travail au grand public dans cet état. (Poirier, 2000 : 103)

Tout bien considéré, la parution du DQF ne nous paraît pas devoir être prise à la légère. Si l'ouvrage présente des qualités certaines, il est toutefois loin de répondre à toutes les exigences modernes de la lexicographie, notamment en ce qui a trait à la rigueur et à l'objectivité de la description. (Mercier et Verreault, 2002 : 103)

Ces critiques ne sont pas exhaustives, mais permettent de donner un aperçu des principales lacunes reprochées au *Dictionnaire québécois-français* de Lionel Meney par ses pairs.

6. Conclusion

Notre objectif était d'identifier certaines sources en partie responsables de l'image déformée qui circule sur le français au Québec, et qui a notamment eu un impact sur certaines productions françaises. Une fois ces sources repérées, nous avons voulu analyser si elles avaient des traits communs qui permettraient de baliser un certain type de lexicographie profane.

Nous avons établi cinq critères, auxquels répondent les trois dictionnaires à l'étude.

1. L'ouvrage est signé par un seul auteur (plutôt que par une équipe);
2. L'ouvrage porte à tort le titre de *dictionnaire*;
3. L'ouvrage prétend décrire le *québécois* plutôt que le *français québécois*;
4. L'ouvrage amalgame différents registres du français québécois et omet de marquer les emplois non usuels (vieillis, rares, hapax, archaïsmes, etc.);
5. L'ouvrage n'est pas reconnu par les spécialistes du domaine (linguistes ou lexicographes québécois) en raison de son manque de rigueur ou de représentativité du français québécois.

Nous avons l'intention d'élargir nos recherches pour appliquer certains de ces critères à d'autres types d'ouvrages. Nous pensons notamment aux guides de conversation pour touristes et nouveaux arrivants (voir Vincent, 2019) qui pourraient répondre à quatre des cinq critères précédents (excluant le 2^e, bien sûr).

Nous sommes bien consciente que la description que nous avons faite d'une branche de la lexicographie profane au Québec rapproche davantage cette dernière de la profanation que de la désacralisation. Faudrait-il donc renommer ce sous-ensemble pour le distinguer d'une lexicographie profane plus diversifiée ? Ce serait sans doute souhaitable. Après avoir pensé avec un sourire en coin, pour rester dans le champ sémantique du sacré, à des appellations comme *lexicographie profanatrice* ou *lexicographie sacrilège*, nous proposons sur un ton plus sérieux et moins mélodramatique la dénomination *lexicographie parasite*. Cette dernière rappelle que cette pratique peut perturber la communication en émettant des signaux incompréhensibles et usurpe l'identité du dictionnaire, s'appropriant son autorité et sa crédibilité.

Dans leur critique du dictionnaire de Lionel Meney, Mercier et Verreault résument bien les principaux enjeux liés à la lexicographie parasite.

Il nous semble que le moment est venu d'exiger de telles qualités [rigueur et objectivité de la description] de la part des auteurs qui revendiquent le titre de lexicographes. Le marché est déjà plus qu'encombré de « dictionnaires » folkloriques ou humoristiques du « québécois » (cf. *Le québécois de poche*, 1998; *Le Québécois... [sic] pour mieux voyager*, 1999, Béliveau et Granger, 2000). D'une part, de tels ouvrages ne parviennent à présenter aux Québécois qu'une image dévalorisante de leur variété de français, ce qui entretient forcément chez eux l'insécurité linguistique dont ils souffrent tant. D'autre part, en raison de la difformité même de cette image, ces ouvrages continuent à induire en erreur bien des étrangers qui en arrivent à fantasmer une variété qui n'existe en fait nulle part [...]. (2002 : 103)

Il resterait à analyser de façon plus fine ce qui fait illusion dans ces ouvrages à large tirage qui arrivent à séduire le public francophone en général (y compris québécois), et même plusieurs linguistes hors-Québec. La puissance de la mise en marché y est assurément pour quelque chose, mais il faudrait aussi chercher du côté de la répétition de stéréotypes et d'idées préconçues qui semble servir de puissant élément de renforcement. Difficile ici de ne pas faire de rapprochement avec le concept de fausse nouvelle...

Références

- Achard-Bayle, Guy et Anne-Marie Paveau (2008), « Linguistique populaire ? », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°s 139-140, p. 3-16.
- Bouchard, Chantal (2000), « Lionel Meney, *Dictionnaire québécois-français*, Guérin, Montréal, 1999 », *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 13, n° 1, p. 202-203.
- Dion, Jean (2004), « Vous êtes formidables », *Le Devoir*, 10 juillet, p. B2.
- Dolar, Kaja (2017), *Les dictionnaires collaboratifs en tant qu'objets discursifs, linguistiques et sociaux*, thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Dolar, Kaja (2018), « Les dictionnaires collaboratifs en ligne, des objets métalinguistiques profanes », *Les Carnets du Cediscor*, n° 14, p. 33-50, disponible sur <http://journals.openedition.org/cediscor/1161>. [Page consultée le 17 octobre 2020.]
- Faribault, Marthe (2002), « Lionel Meney, *Dictionnaire québécois français : mieux se comprendre entre francophones*, Montréal, Guérin, 1999, 1 884 p. », *Recherches sociographiques*, vol. 32, n° 3, p. 619-621.
- Fessou, Didier (2003), « Ramasse-jeunesse », *Le Soleil*, 20 juin, p. B2.
- Jarry, Johanne (2003), « L'été dans la poche », *Le Devoir*, 14 juin, p. F1.
- Larrivée, Pierre (2006), « Les normes linguistiques et leur changement : la légitimation en cours du français québécois dans la littérature gallicane », *Langage et société*, n° 115, p. 103-127.
- Lepage, Jocelyne (2006), « Le cadeau de Fred Vargas », *La Presse*, 4 juin, p. 11.
- Margarito, Marie Grazia (2007), « Entre rigueur et agrément : de quelques microstructures de dictionnaires contemporains », Enrica Galazzi et Chiara Molinari (dir.), *Les français en émergence*, Bern, Peter Lang, p. 171-182.
- Martel, Réginald (1990), « La langue d'ici », *La Presse*, 7 avril, p. K3.
- Martin, Gabriel (2020), *Ces mots-zombies qui occupent la lexicographie québécoise : contribution aux études métalexicographiques*, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke.
- Mercier, Louis et Claude Verreault (2002), « Opposer français "standard" et français québécois pour mieux se comprendre entre francophones ? Le cas du *Dictionnaire québécois français* », *Le Français moderne*, tome 70, n° 1, p. 87-108.
- Molinari, Chiara et Nadine Vincent (dir.) (2017), « Dictionnaires, culture numérique et décentralisation de la norme dans l'espace francophone », numéro thématique de *Repères-DORIF*, n° 14, disponible sur http://dorif.it/ezine/show_issue.php?iss_id=25.
- Morisset, Paul (1981), « Monument à la gloire du parler profane », *Le Devoir*, 4 avril, p. 24.

- Murano, Michela (2014), « La lexicographie 2.0 : nous sommes tous lexicographes? », Ruggero Druetta et Caterina Falbo (dir.), *Docteurs et recherche...une aventure qui continue*, Trieste, Edizioni Università di Trieste, p. 147-162.
- Niedzielski, Nancy A. et Dennis R. Preston (2000), *Folk Linguistics*, De Gruyter Mouton.
- Patry, Richard (1982), « Dictionnaire de la langue québécoise, L. Bergeron, VLB éditeur, 1980 », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 12, n° 1, p. 209-216.
- Poirier, Claude (2000), « Faut-il “traduire” le “québécois” ? », *Québec français*, n° 118, p. 102-103.
- La Presse canadienne (2016), « Décès du poète Pierre DesRuisseaux », *Le Devoir*, 20 janvier, p. B8.
- Preston, Dennis R. (1993), « The uses of folk linguistics », *International Journal of Applied Linguistics*, vol. 3, n° 2, p. 181-259.
- Pruvost, Jean (2002), *Les dictionnaires de langue française*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ?, 3622 ».
- Séguin, Hubert (1997), « Le *Bescherelle* nouveau s'en vient : ouatchez-vous ! », *Le Devoir*, 17 décembre, p. A9.
- Seutin, Émile (1982), « Bergeron, Léandre, *Dictionnaire de la langue québécoise* [...] », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 27, n° 2, p. 191-193.
- Vargas, Fred (2006), « Fred Vargas nous écrit », *La Presse*, 11 juin, p. 13.
- Villeneuve, Marianne (2016), « 1998 : *Bescherelle* au centre d'une polémique », billet de blogue du site canadien de *Bescherelle*, 27 juillet, disponible sur <http://bescherelle.ca/1998-bescherelle-une-polemique/> [Page consultée le 12 mars 2018.]
- Vincent, Nadine (2014), « Écrire dans la variante de l'autre : le cas de *Sous les vents de Neptune* de Fred Vargas », *Continents Manuscrits*, n° 2, disponible sur <http://coma.revues.org/317>.
- Vincent, Nadine (2019), « Analyse du traitement des anglicismes dans des guides de français québécois pour touristes », *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, n° 9 (*A-t-on encore peur des anglicismes ? Perception actuelle des anglicismes au Québec et dans l'espace francophone*, dirigé par Mireille Elchacar et Nadine Vincent), p. 128-150.